



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

soutien aux sauveteurs en mer

Question au Gouvernement n° 2038

Texte de la question

SOUTIEN AUX SAUVETEURS EN MER

M. le président. La parole est à M. Paul Christophe.

M. Paul Christophe. Monsieur le Premier ministre, né aux Sables-d'Olonne, familialement attaché à cette commune, petit-fils d'un sauveteur en mer, c'est avec une certaine émotion que je tiens tout d'abord à rendre hommage, à mon tour, aux trois sauveteurs de la SNSM qui ont trouvé la mort, vendredi dernier, en portant secours à un chalutier pris dans la tempête au large des Sables. Yann Chagnolleau, Alain Guibert et Dimitri Moulic sont morts en accomplissant leur devoir. Ils s'étaient engagés dans une mission de sauvetage pour que d'autres puissent vivre. Nous n'oublierons pas leur courage, leur sacrifice ; qu'ils en soient à jamais remerciés. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) J'associe également à cet hommage leurs quatre compagnons d'équipage qui ont pu être secourus mais resteront à jamais marqués par ce drame.

Ces trois sauveteurs ont été faits chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume. J'ai une pensée très émue pour leurs familles et leurs collègues, qui pleurent la perte d'un enfant, d'un mari, d'un père ou d'un ami. La douleur de leur absence demeurera pour les enfants qui grandiront désormais sans père. Notre groupe demande qu'eux et tous les enfants de sauveteur qui perdent la vie en secourant des marins en danger soient officiellement reconnus pupilles de la nation, comme c'est le cas pour les enfants de militaires, gendarmes ou fonctionnaires de police morts en service.

Ce drame humain met en lumière les actions de la SNSM et de ses quelque 8 000 sauveteurs, des passionnés d'océan, pour la plupart bénévoles, qui assurent la sécurité des personnes et portent secours en mer en dépit de conditions météorologiques parfois difficiles.

Actuellement, le financement de la SNSM repose sur la générosité et la confiance des donateurs privés, pour près de 80 % de ses ressources. Celles-ci lui permettent notamment de renouveler ou de maintenir en parfait état la flotte de sauvetage, condition essentielle au bon accomplissement de ses missions.

Devant le dévouement de ces bénévoles, nous nous devons, nous aussi, d'être à la hauteur. Par conséquent, monsieur le Premier ministre, quelles perspectives financières l'État entend-il offrir à la SNSM pour lui permettre de poursuivre ses activités avec toute la sérénité nécessaire ? (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur Christophe, le Gouvernement s'associe bien sûr à votre message de condoléances aux familles des victimes, ces sauveteurs en mer qui ont péri vendredi dernier aux Sables-d'Olonne, ainsi qu'à l'hommage que l'Assemblée nationale vient

de leur rendre. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, depuis le drame, expriment leur solidarité et leur soutien aux sauveteurs en mer, et plus particulièrement aux familles des victimes et aux rescapés, que j'ai rencontrés dès vendredi aux Sables-d'Olonne.

Il faut répéter, je crois, qu'ils n'ont écouté que leur courage quand ils ont pris la mer, comme le font les sauveteurs tous les jours, toute l'année, par tous les temps, pour porter secours, parfois à des bateaux seulement tombés en panne, mais aussi souvent à des marins en danger. Ils n'hésitent pas à s'engager au péril de leur vie. Le drame de vendredi vient nous rappeler que ces mots ne sont pas qu'une formule : c'est une dure réalité, que nous devons toutes et tous avoir en tête quand nous parlons du sauvetage en mer en France.

C'est un beau modèle que le modèle français du sauvetage en mer, fondé sur le bénévolat, l'engagement de femmes et d'hommes qui ne comptent pas leur temps. Ils veillent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an.

Mais évidemment, vous avez raison de le faire observer, tout cela ne se fait pas sans moyens. Le budget de la SNSM a d'ailleurs beaucoup augmenté depuis dix ans car il fallait renouveler ses canots de sauvetage. La contribution de l'État elle-même a augmenté, en deux paliers : elle est d'abord passée de 2 millions à 3,5 millions d'euros par an, puis maintenant à 6 millions d'euros par an.

Cependant, il est vrai que, pour le renouvellement futur de la flotte de canots de sauvetage, un effort financier supplémentaire sera nécessaire. Vous pouvez bien sûr compter sur la mobilisation du Gouvernement mais aussi, je crois pouvoir le dire, sur celle des collectivités locales et des donateurs, pour réussir à continuer à donner aux sauveteurs en mer les moyens qu'ils méritent. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-I.*)

Données clés

Auteur : [M. Paul Christophe](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2038

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 juin 2019](#)